

Carrières féminines : la femme chimiste : (suite et fin)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 471

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262223>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION
M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de chèques postaux I. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS
SUISSE Fr. 5.—
ÉTRANGER 8.—
Le numéro 0.25

ANNONCES
La ligne ou son équivalent :
40 centimes
Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

Tant que nous aimons,
nous sommes utiles; tant
que nous sommes aimés,
nous sommes indispensables.

STEVENSON.

Lire en 2^{me} page:

Un concours ouvert par la Commission d'Hygiène de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.

L. H. P.: Chez les suffragistes françaises. Le Congrès de l'Union pour le Suffrage des Femmes.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

Isabelle DEBRAN: Variété. Dans une fabrique japonaise.

S. BONARD: La IX^e « Journée des Femmes vaudoises ». Les Expositions. — Nouvelles de diverses Sociétés.

En feuilleton:

Hélène STOCKER: Les femmes et les livres. Lou Andreas-Salomé. Que lisons-nous? — Glané dans la presse.

les touche plus que les hommes, car, il va sans dire, parmi les célibataires il y a plus de femmes que d'hommes!

A. de M.

A NOS LECTEURS

En raison d'une absence de notre rédactrice, appelée à faire une série de conférences pour les organisations suffragistes du Midi de la France, la parution du prochain numéro de notre journal subira un léger retard dont nous prions dès aujourd'hui tous nos lecteurs et abonnés de bien vouloir nous excuser.

Le « MOUVEMENT FÉMINISTE »

Lettre du Tessin

Ce n'est qu'un tout petit progrès, mais, surtout chez nous, il faut s'en contenter, car c'en est cependant un.

La première fois que nos autorités tessiennes ont songé à se tourner vers les femmes, c'était en 1934, lorsqu'à l'occasion de la création du tribunal spécial des mineurs, une proposition a été émise au sein du Grand Conseil de faire appel aussi à une femme pour les jugements des petits délinquants. Cette proposition, qui ne fut pas l'objet d'une votation, a cependant figuré au procès-verbal, et a été appliquée à Locarno, lors du premier procès contre un meurtrier mineur. Dernièrement, le conseiller prof. Camillo Bariffi (Lugano), à l'occasion d'une séance du Conseil communal, rappela à la Municipalité la nécessité de créer une place officielle d'infirmière visiteuse pour les écoliers. Cette motion avait déjà été présentée en avril 1933 par ce même professeur Bariffi et M. Bixio Bossi, également conseiller communal. Mais, comme cela arrive souvent, elle resta lettre morte, et l'on ne s'en occupa plus. On dit que des femmes luganaises avaient aussi entrepris une démarche auprès de notre Municipalité pour solliciter la création officielle de cette place de visiteuse scolaire. Le maire, invoquant le mauvais état des finances communales, et sans précisément refuser, conseilla de renvoyer la question à une époque meilleure. « Qu'à cela ne tienne, ont répondu nos dames, nous nous occuperons de tous les frais causés par cette innovation; veuillez seulement lui donner un caractère officiel, cela nous suffit. » Mais le maire se déroba, et la question fut enterrée.

Récemment, à l'occasion de son magnifique discours sur l'assistance publique, le professeur Bariffi a bien voulu exhumer aussi cette question enterrée, démontrant le bien immense que cette infirmière visiteuse pourrait apporter surtout dans le champ scolaire. Elle serait, a-t-il dit, le véritable trait d'union entre le médecin et l'écolier, entre les instituteurs et les parents. Cette visiteuse aurait la charge de suivre jusque dans les familles les élèves signalés par le médecin comme ayant besoin de soins. Elle contrôlerait ou ordonnerait l'observation rigoureuse des prescriptions médicales; elle serait aussi très utile aux instituteurs, qui, souvent, ignorent le véritable état des familles des enfants qui leur sont confiés, état souvent précaire et qui a une fâcheuse répercussion sur l'éducation de l'élève. Pour commencer, il s'agirait seulement d'une institution à caractère « parascolaire » mais si ensuite, et étant donné que cette infirmière-visiteuse scolaire aurait aussi assez de temps pour s'occuper d'autres tâches dans l'assistance publique, elle finirait par être nommée visiteuse scolaire et visiteuse d'assistance publique en général.

C'est ainsi qu'à grand traits, et de façon très convaincante, le prof. Bariffi illustra les avantages immenses qu'on pourrait tirer de cette institution. Il clôtura son magnifique discours en souhaitant que les autorités communales, les seules autorités indiquées pour développer et donner corps à cette œuvre humanitaire, de laquelle découleront d'indiscutables bienfaits, se décident à combler cette lacune actuelle avec la sollicitude nécessaire.

F. VOLONTERI.



Cliché F. W. C. A.

Miss Ruth WOODSMALL
(Etats-Unis)

Secrétaire générale internationale récemment installée à Genève, après avoir longtemps travaillé pour les Unions chrétiennes du Proche-Orient.



Cliché F. W. C. A.

Les femmes yougoslaves demandent le droit de vote

Les femmes bulgares et yougoslaves sont les seules dans les Balkans qui n'aient pas encore obtenu leurs droits politiques. Mais une nouvelle loi électorale est maintenant en discussion en Yougoslavie. Les femmes de ce pays estiment donc le moment venu de réclamer leur égalité politique avec les hommes. Dans ce but, elles ont tenu, le même jour et dans tout le pays, des assemblées très fréquentées et qui ont excité une grande attention. A ces assemblées ont participé non seulement des femmes, mais aussi beaucoup d'hommes, et les femmes de ce pays sont persuadées que dans un avenir prochain leurs droits complets leur seront reconnus.

S. F.

Congrès balkanique de la protection de l'enfance

Le premier Congrès balkanique de la protection de l'enfance aura lieu à Athènes du 5 au 9 avril prochain.

Il comportera trois questions: 1. la protection de l'enfance normale et bien portante; 2. la protection médicale de l'enfance; 3. la protection des enfants adolescents au travail.

En même temps que le Congrès aura lieu une exposition où l'on verra, non seulement l'effort actuel des pays balkaniques en faveur de l'enfance, mais aussi des chefs d'œuvre de l'art antique concernant l'enfant.

Les langues officielles du Congrès sont le français et l'allemand. Les visiteurs des pays non balkaniques sont également les bienvenus. Fortes réductions sur les chemins de fer, bateaux et hôtels. Pour tout renseignement, s'adresser à l'Union Internationale de Secours aux Enfants, 15, rue Lévrier, Genève.

Carrières féminines

La femme chimiste
(Suite et fin)¹

Grâce à des circonstances favorables et pour autant que les conditions de travail le permettent, les chimistes peuvent trouver des places immédiatement après la période minimum d'études. Il faut cependant considérer les premiers temps du travail pratique comme une période consacrée à la formation professionnelle, pendant laquelle on peut travailler, par exemple comme assistant à l'Université (ce stage peut coïncider avec la préparation du doctorat), ou comme volontaire non rétribué dans une industrie. D'autre part, au cours de sa carrière, le chi-

¹ Voir le précédent numéro du Mouvement.

Les Femmes et les Finances cantonales

I. L'impôt sur les célibataires à Zurich

Le 23 avril prochain, les Zurichois seront appelés à se prononcer sur les nouvelles lois fiscales cantonales et les dispositions légales concernant les économies administratives. Le programme du Conseil d'Etat est encore en discussion au Grand Conseil: certains de ses articles ont été d'emblée éliminés, d'autres ont été acceptés. Parmi les premiers figure l'impôt sur le double salaire, tombé lors des débats sur l'entrée en matière. Ce n'est qu'une trêve, car déjà le Front National recueille des signatures pour une initiative demandant l'introduction de cet impôt, lequel vise bien plus à refouler la femme des professions lucratives qu'à remplir les caisses de l'Etat.

Malgré l'opposition de l'Association des Commissions communales, le Grand Conseil a accepté une loi fiscale qui touche, elle aussi, les femmes. Il s'agit de l'impôt dit des célibataires. Ce n'est pas celui que Mussolini avait introduit dans un but de surpopulation et qui ne touche que les célibataires hommes au-dessus de 35 ans, mais un impôt frappant sans distinction tous les célibataires, hommes et femmes, ainsi que les couples mariés qui, à 28 ans n'ont pas d'enfants, et les veufs, veuves et divorcés sans enfants.

Cette loi renferme autant d'injustices que de dangers sociaux, et l'on s'étonne à lire les considérations tendant à la justifier. Voici les raisonnements qui ont guidé ses auteurs: « Les célibataires et les couples sans enfants sont généralement dans la situation agréable de disposer de ressources dépassant les besoins immédiats de l'existence, donc ils ne souffriraient pas de ce surcroît de charges fiscales ».

Si cette manière de voir devait se généraliser, au point de s'appliquer à toutes les catégories de citoyens disposant de plus que du strict nécessaire, nous arriverions à l'Etat communiste. On ne voit pas pourquoi le fisc s'arrêterait à une seule catégorie, déterminée par l'état civil!

Quoique les directives accompagnant le programme trouvent des mots touchants pour parler des familles nombreuses, par rapport à ces « célibataires privilégiés » qui devraient accepter sans autre l'égalisation des charges, nous doutons fort que cet impôt contribue à la protection de la famille. Ce n'est guère le moment de faire de la politique de surpopulation. On n'éviterait pas les plus criantes injustices. Comment, en effet, songer à faire payer leur isolement à tant de personnes qui ne l'ont pas recherché, et qui, trop souvent, y ont été contraintes pour des raisons sociales et par des responsabilités économiques ignorées par le fisc!

Espérons que le peuple — entendons-nous bien: l'électeur zurichois! — aura assez de bon sens pour repousser cette loi. Frauda-t-il des preuves plus éclatantes encore pour que les femmes comprennent leur situation dans l'Etat? Elles, des mineures, sont bonnes à donner leurs deniers sans avoir le droit de veiller à l'emploi qu'on en fera. Et cette loi

miste ne doit jamais cesser de se perfectionner pour se tenir au courant des progrès de la science.

Les frais d'études (sans compter l'entretien personnel) sont d'environ 500 fr. par semestre, auxquels s'ajoutent l'achat de livres, de matériel de laboratoire, les frais d'inscription aux examens et les frais d'impression de la thèse. Le coût global des études est de 5000 à 6000 fr.

Il est difficile de trouver un travail rétribué pendant les études. Toutefois, pendant les derniers semestres, les étudiants qualifiés peuvent trouver une place d'assistant, dont le salaire varie de 150 à 300 fr. par mois, généralement avec exemption des frais d'inscription aux cours et laboratoires.

Les étudiants et les étudiantes suisses de condition modeste peuvent obtenir certaines bourses, et à l'E.P.F. l'exemption de tous frais d'inscription. (Pour tous renseignements, s'adresser au recteur de l'Université en question.)

En réalité, les études une fois terminées, les possibilités de travail sont restreintes, car elles dépendent de la situation économique. Aussi est-il quasi impossible de renseigner les étudiants au début de leurs études. La demande et les salaires peuvent changer radicalement pendant la durée des études (5 ans environ). Les conditions d'engagement et de travail sont très variées. On trouve des places sans contrat avec un très court délai de congé, et des contrats à long terme avec un délai de congé plus long, donnant la liberté plus ou moins complète de chercher un autre poste; assez souvent, sous une forme ou sous une autre, la participation aux bénéfices. Les professeurs des Universités peuvent en général donner à leurs étudiants quelques indications sur les possibilités de travail.

Tout ce qui vient d'être dit sur la profession de chimiste en général s'applique aussi à la femme chimiste. Mais les possibilités de travail sont sensiblement plus mauvaises pour elle. En Suisse, il est exceptionnel jusqu'ici qu'une femme chimiste soit engagée dans l'industrie; aucune actuellement n'y occupe un poste de direction. Enfin, sans même parler de la carrière universitaire, dont l'accès dépend de conditions exceptionnelles, notons que dans l'enseignement secondaire, même dans les écoles de jeunes filles, aucun poste spécialisé de professeur de chimie n'est confié à une femme¹. Les femmes trouvent surtout du travail d'analyses; mais, dans les laboratoires, elles se heurtent aussi à la concurrence des laborantines. Aussi, pour les jeunes filles de condition modeste qui doivent rapidement gagner leur vie, la profession de chimiste offre-t-elle très peu de possibilités de travail. D'autre part, celles qui sont spécialement bien douées et n'ont pas besoin d'un gain immédiat, doivent se rendre compte que cette profession, si elle est tout à fait indiquée pour la femme, offre cependant un champ d'activité où il faut encore fournir un travail de pionnière pour l'avancement de la cause féminine.

(Communiqué par l'Association suisse des femmes universitaires.)

Liste des Associations de chimistes en Suisse: Société suisse de chimie, Association des chimistes-analystes suisses, Société suisse pour l'industrie chimique, Association suisse des chimistes.

(Reproduction autorisée seulement en extenso et avec indication des sources.)

¹ Voir plus haut et voir la monographie «Enseignement secondaire».



Les femmes et les livres

L'auteur de l'article ci-après, Mme Helene Stöcker (Dr. en phil.), née à Berlin, actuellement à Zurich, est très connue et appréciée pour son activité et ses initiatives dans divers domaines intéressant tout particulièrement les femmes.

En 1905, elle fonda le Mouvement pour la protection des mères et la réforme sexuelle, qui s'amplifia en 1911 sous le nom d'«Association». Auteur de nombreux écrits, elle publia entre autres un livre sur l'Amour et les femmes, et fit paraître la revue intitulée La nouvelle génération (tous ces titres étant, bien entendu, traduits, ici, de l'allemand). C'est dans ce périodique, qu'à côté des problèmes de morale sexuelle, elle traita, quand la guerre eut éclaté, aussi des questions se rapportant au pacifisme, et elle fit partie, soit comme membre, soit comme présidente, d'importants groupements pacifistes dont elle fut la fondatrice, et qui s'efforcèrent, durant le grand conflit, de travailler à l'entente entre les peuples. (Note de la traductrice.)

Lou Andreas-Salomé

À l'occasion de son 75^e anniversaire

Le 13 février de cette année, Lou Andreas-Salomé a eu 75 ans, anniversaire que plus d'un

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Mise au concours d'une brochure destinée aux femmes et jeunes filles

La Commission d'Hygiène de l'Alliance des Sociétés féminines suisses, avec la collaboration de la Société suisse contre les maladies vénériennes, ouvre un concours pour la rédaction d'une brochure destinée aux femmes et aux jeunes filles.

Cette brochure doit donner une orientation générale, simple et compréhensible sur les faits de la vie sexuelle, les devoirs de la maternité, sur la maîtrise de soi et le dérèglement des mœurs, les dangers des relations sexuelles hors mariage (maladies vénériennes, maternité hors mariage, prostitution, traite des femmes), réclamer une attitude ferme et consciente en matière sexuelle, et indiquer les institutions où il est possible de trouver des conseils, des renseignements et de l'aide.

Conditions:

1. Le texte (français, allemand ou italien) ne doit pas dépasser 8 pages imprimées de 14×22 cm., c'est-à-dire 40 lignes de 8 à 10 mots par ligne.
2. Les manuscrits doivent être écrits à la machine sur un seul côté de la page, être envoyés en trois exemplaires, sans mention du nom de

l'auteur, et être désignés par une devise inscrite sur l'enveloppe. Ils doivent parvenir avant le 1^{er} juillet 1936 à la présidente de la Commission d'Hygiène de l'Alliance des Sociétés féminines suisses, Mme le Dr. Schultz-Bascho, Thunstr. 2, Berne.

La même devise doit se trouver sur une deuxième enveloppe fermée qui contiendra le nom de l'auteur, et qui sera ouverte par le jury seulement après sa décision.

Trois prix, d'une valeur globale de 300 fr., seront attribués aux meilleurs travaux. Le Comité se réserve tous les droits concernant la répartition des prix, de même que le droit de publier le texte dans sa forme originale ou de le modifier. Les travaux primés resteront la propriété de la Commission d'Hygiène de l'Alliance des Sociétés féminines suisses.

Le jury se compose de:

M. le Dr. Prof. Ramel, président de la Société suisse contre les maladies vénériennes, directeur de la clinique dermatologique de l'Université de Lausanne;

des membres de la Commission suisse d'Hygiène de l'Alliance des Sociétés féminines suisses; de la présidente de l'Alliance des Sociétés féminines suisses;

de la présidente de la Commission d'éducation de l'Alliance des Sociétés féminines suisses.

Les résultats du concours seront annoncés dans les mêmes journaux que le concours.

Hérisau et Bernex.

La Présidente de l'Alliance des Sociétés féminines suisses: K. NER.

La Présidente de la Commission d'Hygiène: Dr. P. SCHULZ-BASCHO.

Chez les suffragistes françaises

Le Congrès de l'Union pour le Suffrage des femmes

Ce Congrès, présidé par Mme Brunschvicg, a réuni cette année une cinquantaine de groupes (dont ceux d'Algérie et du Maroc), représentés par une ou plusieurs déléguées. On y a notamment discuté la proposition de M. Millières-Lacroix, sénateur, qui compte demander prochainement au Sénat d'augmenter le nombre des conseillers municipaux afin de réserver dans chaque Conseil quelques sièges aux femmes. Les conseillères seraient élues par un collège électoral composé d'électeurs et d'électrices. Il ne s'agit pas de renoncer au suffrage féminin intégral, mais bien d'une mesure transitoire qui permettra d'apprécier les femmes comme elles le méritent. Les déléguées sont chargées de faire savoir aux parlementaires de leur région qu'elles sont favorables à cette proposition.

Les trois autres grands sujets discutés au cours des trois longues séances de ce congrès furent: le travail de la femme, la propagande, et la collaboration avec d'autres organisations.

Il ressort des rapports présentés par les déléguées sur l'activité respective de leurs groupements que le travail féministe est grande-

ment simplifié et facilité dans les localités où les autorités sont favorables au mouvement; ailleurs, il est plus difficile et se heurte constamment à l'opposition. Plusieurs rapports signalent la nomination de conseillères municipales adjointes. La déléguée de Marseille rappelle que, lors de la dernière votation, 65 bureaux de vote furent installés qui permirent à plus de 28.000 femmes de voter. Cette campagne encouragée par la presse marseillaise coûta plus de dix mille francs français. Presque tous les rapports se font l'écho des mêmes efforts, des mêmes difficultés, se plaignent de l'indifférence des jeunes, pourtant si directement intéressés au mouvement féministe, puisque leur avenir dépend de son échec ou de son succès.

Dans son exposé sur le droit au travail, Mme Brunschvicg fait part des efforts du Conseil national des femmes pour organiser un Comité de liaison entre les différentes organisations pour la défense du travail féminin. Elle s'étonne à juste titre que les parents ne se soucient pas davantage de voir les concours se fermer devant leurs filles, malgré leurs diplômes universitaires (après les enfants, les parents! c'est dans l'ordre de l'incompréhension la plus déplorable qu'il soit!). Elle constate encore avec mélancolie l'effacement volontaire de la femme devant l'homme, remarque que, dans la plupart des commissions de chômage, il n'y a pas de

femmes, et certes, le chômage touche les deux sexes également! (Il n'y en a pas chez nous dans toutes les commissions de chômage, tant s'en faut) Autre pays, même mœurs!

Le groupe de Poitiers a rappelé le gros effort fait par lui contre le trop célèbre Duplantier, sénateur antiféministe de la plus détestable manière qu'on puisse imaginer: ce monsieur a appris à ses dépens qu'on ne traite pas impunément les femmes ainsi qu'il s'était permis de le faire en plein Sénat; il a perdu son siège!

Alors que les groupes d'Algérie et du Maroc se félicitent de la ferveur et de la fidélité de leurs membres, d'autres déléguées se plaignent de l'absence d'élan et d'enthousiasme des sections qu'elles dirigent. Mais, soutenues ou attaquées, encouragées ou abandonnées par les autorités et leurs membres, toutes ces femmes ont un but unique: le triomphe du suffrage féminin dans leur pays. Elles veulent l'attendre. Toute sorte de suggestions furent faites dont beaucoup sont intéressantes, mais se révèlent difficiles à appliquer d'une façon générale, les tendances politiques des groupes, les conditions locales étant très variables; il faut donc tenir compte des contingences et veiller à ne pas froisser les convictions des membres.

Le Comité central a été élu et réélu; nous y retrouvons les noms de Mmes Brunschvicg, Cazewitz, Malaterre-Sellier, Odette Simon, Robert Schreiber, etc., etc.

Le préfet de la Seine, M. Villey, a reçu les «Conseillères» déjà nommées qui lui furent présentées, et saisit l'occasion de faire une profession de foi féministe. Nous reviendrons sur la grande assemblée tenue à la mairie du XVI^e arrondissement en l'honneur des conseillères municipales. Disons cependant que l'on se félicite, avant la séparation, de la réussite complète de l'expérience des conseillères municipales, et que l'on se promet d'organiser des conférences à tendances sociales et éducatives aussi bien que des conférences suffragistes, cela, afin de permettre aux mères, conseillers, secrétaires de mairie d'y assister et de leur donner ainsi la possibilité de se rendre compte de l'aide que pourraient leur apporter les femmes.

Au banquet du dimanche, Mme Brunschvicg rendit hommage à M. Louis Martin, sénateur, ardent et vieux défenseur du suffrage des femmes; elle n'oublia pas non plus M. Paul Strauss, sénateur, qu'elle remercia et félicita pour son œuvre féministe et pour son remarquable travail social consacré à la mère et l'enfant.

Puis, ce fut le départ pour une nouvelle année d'efforts, de travail, de déceptions peut-être, mais qui n'entameront pas davantage la volonté des féministes françaises, qu'elles n'ont entamé jusqu'ici notre volonté, à nous femmes suisses! Car, devant ces résultats d'un tel Congrès, l'on se rend compte de l'unité du travail, de la puissance de l'idéal qui nous mène et l'on reprend courage, se sentant moins seul, moins abandonné, plus fort pour marcher vers le but. L.-H. P.

lecteur et ami, dans bien des pays, aura fêté avec elle en pensée.

Lou Andreas-Salomé représente une période de culture qui, hélas! appartient déjà presque au passé, puisqu'il semble que nous vivons en un temps de crise de la civilisation dont la gravité et la signification menacent de surpasser encore la crise économique, si écrasante pour tous.

Lou Andreas-Salomé a été, est encore une Européenne dans toute l'acception de ce terme: elle l'est de naissance; elle l'est par son développement, par tout ce qu'elle a fait. Sa famille descend d'une part de huguenots français, d'une autre, d'ancêtres allemands, et elle-même, fille d'un général russe, est née à Saint-Petersbourg. D'une intelligence précoce, elle désira faire des études — entreprise extraordinaire alors pour une femme de la classe bourgeoise! C'est ainsi qu'elle vint en Suisse pour étudier à Zurich la philosophie des religions. Elle s'y lia bientôt avec Malvida von Meysenbug, le célèbre auteur des Mémoires d'une idéaliste, dont l'impression avait été profonde sur le jeune Nietzsche. Grande amie aussi de Romain Rolland, Malvida von Meysenbug amena un rapprochement entre Frédéric Nietzsche et Lou Andreas-Salomé, et l'amitié qui les unit eut certainement une importance notable pour l'un comme pour l'autre. Nietzsche, qui croyait avoir trouvé une disciple selon son cœur de sa philosophie, en éprouva une joie reconnaissante; mais, au bout de quelques mois, survint une rupture, qui fut définitive et dont le philosophe souffrit beaucoup et longtemps.

Elisabeth Förster-Nietzsche, morte dernièrement presque nonagénaire, a donné force explications sur ce conflit, tandis que Lou Andreas-Salomé

n'a pas riposté; aussi ne saurons-nous peut-être jamais rien de précis à ce sujet, mais il est permis de dire qu'avec la brouille entre Nietzsche et Wagner et l'éloignement du très cher ami d'enfance Erwin Rhode, la perte de l'amitié de Lou Andreas-Salomé fut pour lui parmi les plus durement ressenties. Des années plus tard encore, Nietzsche qui, à cette occasion, avait failli briser avec sa sœur, lui faisait tristement la remarque qu'elle aurait bien pu lui laisser continuer ces rapports amicaux, car Lou Andreas et un autre de ses proches amis, lui aussi éloigné par la suite, étaient des êtres auxquels il s'intéressait du plus profond de son âme. Quoi qu'il en soit, on a l'impression que la sœur, en s'efforçant d'aider son frère, a dû se tromper dans les moyens employés, et n'a fait par là qu'augmenter le chagrin et la déception de ce dernier.

* * *

Avec son amitié avec le philosophe et par la connaissance de sa doctrine, Lou Andreas Salomé qui publia en 1894 un volume intitulé Nietzsche et ses œuvres, a été une des premières à marquer les phases si nettement tranchées de cette philosophie, et c'est ainsi qu'elle se trouva au centre même de la lutte ardente qu'on menait autour de la doctrine nitzschéenne.

Âgée de vingt-et-un ans lorsqu'elle connut Frédéric Nietzsche, elle en comptait vingt-six environ lorsqu'elle épousa le professeur Andreas, un orientaliste. Ils vécurent longtemps à Berlin, sur les confins du Grunewald, où j'allais souvent la voir dans la demeure qu'ils avaient baptisée Waldfrieden. Plus tard, elle suivit à Göttingen son mari qui avait appelé sa renommée d'orientaliste. Il devait y mourir en 1930.

La vie de Lou Andreas Salomé a certainement été une vie riche au point de vue de la production intellectuelle, sans cesse interrompue par des voyages et par de longs séjours à Paris, Vienne, Berlin, en Russie; vie riche aussi par ses rapports avec des esprits créateurs dans divers domaines.

Nombreux sont les ouvrages qui ont paru d'elle depuis les dix dernières années du siècle passé jusqu'à la guerre mondiale¹. On ne saurait les ignorer, bien que l'auteur, à l'occasion de ses soixante-dix ans, ait écrit ceci: «Je ne suis plus une femme de lettres; je suis seulement encore une psychanalyste.»

Plusieurs de ses livres ont produit une grande impression: Henrik Ibsen et ses héroïnes (1892) lui a valu surtout la reconnaissance des femmes. Dans Ruth (1895) se fait jour un idéal d'indépendance de la femme. Elle traite d'une main délicate les conflits de sentiments et projette une vive clarté sur ceux qu'en ce temps, on s'efforçait peut-être pour la première fois, de résoudre dans le domaine intellectuel féminin.

Enfants des hommes s'efforce de pénétrer dans cette région de la fin de l'enfance féminine où déjà s'annonce la jeune femme. Volga constitue un acte de reconnaissance envers la patrie russe, pour laquelle plusieurs voyages, à la fin du siècle avaient renouvelé son profond amour. Le peuple russe lui semblait le meilleur, le plus naturel de tous. A ce moment aussi, elle se rapprocha de Tolstoï. Et dans le beau livre qu'elle

¹ Nous ne citerons pas tous les titres des œuvres de Lou Andreas-Salomé qui ont, sans doute, moins d'importance pour des lectrices de langue française (trad.).